

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. La question est litigieuse.

M. T. C. Douglas (Burnaby-Coquitlam): Monsieur l'Orateur, j'aurais une question supplémentaire à poser au premier ministre suppléant. Je demanderais d'abord, à qui le commandant canadien s'est-il plaint? Est-ce au gouvernement de Chypre, au gouvernement de la Turquie ou au gouvernement de la Grèce? Deuxièmement, au sujet des rapports selon lesquels le premier ministre du Canada doit s'entretenir avec son homologue britannique, quelles initiatives a-t-on proposées. Le ministre a-t-il des renseignements à ce sujet?

L'hon. M. Martin: Les protestations ont été adressées aux dirigeants des Chypriotes turcs. Quant aux discussions que le premier ministre aura sur cette question et d'autres, il fera évidemment une déclaration à leur sujet à son retour. Mais, mon ami le comprendra, comme les propositions dont on discute avec les pays intéressés par la situation à Chypre font présentement l'objet de négociations, il serait inopportun d'aller plus loin avant de connaître les réactions de tous les intéressés.

M. Douglas: Une autre question complémentaire, monsieur l'Orateur. Comme, d'après les journaux, une opération militaire complète semble imminente, puis-je demander si le ministre, au nom du gouvernement du Canada, et le secrétaire général, au nom des Nations Unies, ont clairement indiqué aux gouvernements grec et turc qu'ils seront tenus responsables de la sécurité du continent canadien et des autres qui font partie de la force des Nations Unies à Chypre?

L'hon. M. Martin: Oui, monsieur l'Orateur.

M. W. B. Nesbitt (Oxford): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser deux questions complémentaires. Je devrais peut-être les adresser plutôt au ministre de la Défense nationale. Le gouvernement canadien a-t-il pris des dispositions en vue d'évacuer les forces canadiennes de Chypre si cela devient nécessaire? Deuxièmement, les troupes canadiennes qui font partie de la force des Nations Unies sont-elles autorisées à employer leurs armes légères pour se défendre en cas d'attaque?

L'hon. Léo Cadieux (ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, je pourrais peut-être répondre de façon générale aux deux questions en disant que nos plans sont coordonnés avec ceux des Nations Unies et avec les opérations à Chypre.

M. Nesbitt: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre pourrait-il nous dire si les forces canadiennes mises à la disposition des Nations Unies ont reçu des

instructions les autorisant, en cas d'attaque, à utiliser des armes légères pour leur défense?

L'hon. M. Cadieux: Ils sont sous les ordres du général appointé par les Nations Unies et suivraient sans aucun doute les instructions du commandant en chef de la force.

M. Nesbitt: Quelles sont ces instructions?

L'hon. M. Churchill: Monsieur l'Orateur, ma question se rapporte aux soldats canadiens qui sont à Chypre. Je demande au ministre de la Défense nationale de nous tenir au courant de l'état des Canadiens qui ont été attaqués à coups de crosse. Sont-ils à l'hôpital? Ont-ils été gravement blessés ou ne s'agit-il que de blessures superficielles?

[Français]

L'hon. M. Cadieux: Monsieur l'Orateur, les renseignements à ma disposition sont les mêmes que ceux que mon honorable ami a puisés dans le journal. A la lecture de cet article, j'ai cru comprendre qu'ils n'avaient pas été sérieusement blessés.

[Traduction]

L'hon. M. Churchill: Puis-je poser encore une question supplémentaire, monsieur l'Orateur? Le ministre de la Défense nationale ne pourrait-il demander directement si ces hommes ont été gravement blessés?

[Français]

L'hon. M. Cadieux: Monsieur l'Orateur, nous avons enquêté sur cette question et le rapport que l'honorable député a lu est exact. Ils n'ont pas été sérieusement blessés.

[Traduction]

L'hon. E. D. Fulton (Kamloops): Monsieur l'Orateur, une question complémentaire. Le ministre nous dira-t-il quelles instructions le commandement des Nations Unies a données aux troupes canadiennes quant à leur droit de se défendre?

L'hon. M. Cadieux: Ces instructions générales comprennent le droit des troupes canadiennes de se défendre.

[Français]

LES FINANCES

A PROPOS DES 100 MILLIONS QUE L'ON FOURNIRA À L'ANGLETERRE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Réal Caouette (Villeneuve): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question à l'honorable ministre des Finances et receveur général? C'est une question très sérieuse.

[L'hon. M. Churchill.]